



Monsieur François BAYROU

Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 3 février 2025

YAN CHANTREL

HÉLÈNE CONWAY-
MOURET

MATHILDE OLLIVIER

MÉLANIE VOGEL

KARIM BEN CHEIKH

SÉNATEUR, SÉNATRICES
ET DÉPUTÉ
REPRÉSENTANT LES
FRANÇAIS ÉTABLIS HORS
DE FRANCE

Objet : Budget de la mission « Action extérieure de l'Etat » du Projet de loi de finances 2025

Monsieur le Premier ministre,

Alors que le Projet de loi de finances pour 2025 présenté par votre prédécesseur prévoyait déjà une coupe budgétaire de 143 millions d'euros pour la mission « Action extérieure de l'Etat », votre gouvernement a fait adopter au Sénat un amendement, avec le soutien de la majorité de droite, qui prévoit 25 millions d'euros de coupes budgétaires à cette mission.

Sur ces 25 millions d'euros, 4 vont toucher la masse salariale du ministère, alors que beaucoup de postes consulaires sont déjà en sous-effectif, 4 vont toucher le Programme 185 et essentiellement la subvention de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), et 2 le programme 151 qui vient en aide aux Français établis hors de France, alors que les aides sociales et les aides à la scolarité avaient déjà été amputées dans le projet de loi de finances initial.

Devant une telle cure d'austérité, le Sénat avait, dans sa sagesse, rejeté un amendement de la commission des finances porté par la rapporteure spéciale, issue du groupe centriste, Mme Goulet. Celle-ci souhaitait amputer la mission de 50 millions d'euros supplémentaires, dont 30 sur le programme 105 et 20 sur le programme 185. Sur tous les bancs, les sénateurs et sénatrices des Français établis hors de France, d'anciens ministres et même le président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense s'étaient élevés contre cet amendement inconséquent.

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères lui-même, M. Barrot, avait émis un avis défavorable, jugeant qu'avec près de 200 millions d'euros d'économies sur la mission « Action extérieure de l'État » dans ce budget, l'objectif de Mme Goulet était déjà satisfait, et que son ministère fournissait déjà 10 % des économies demandées à l'État alors qu'il ne représente que 1% de son



budget. Il avait conclu son intervention en proclamant que « *ce ministère ne pourra souffrir d'aucune réduction de crédits supplémentaires parce que réduire plus encore les crédits de la mission « Action extérieure de l'État », en particulier ceux du programme 105, nous conduirait à faire des sacrifices que nous ne pouvons pas accepter.* »

Quelle n'a donc pas été notre surprise de découvrir aujourd'hui que la Commission mixte paritaire, réunie les 30 et 31 janvier, avait repris à son compte l'amendement de Mme Goulet et ajouté ce coup de rabot aveugle à la copie finale du budget 2025 ! Comment comprendre que votre gouvernement puisse soutenir cette décision qui va à l'encontre du vote démocratique de la chambre haute et conduira à des sacrifices inacceptables ?

Cette nouvelle réduction des moyens du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères nous fait craindre des fermetures de postes diplomatiques et une nouvelle perte d'influence pour notre pays, alors que les nouveaux déséquilibres mondiaux intervenus en 2024 devraient nous pousser à renforcer notre diplomatie pour défendre la paix, les droits de l'homme et nos idéaux démocratiques. Il augure aussi d'un intolérable affaiblissement de la protection sociale de nos compatriotes de l'étranger les plus vulnérables, et de nouveaux coups durs pour notre réseau d'enseignement français à l'étranger qui risquent d'amoinrir l'accessibilité et l'inclusivité de nos établissements.

Dans un contexte de brutalisation des relations internationales, ce serait une faute que de poursuivre le désarmement du Quai d'Orsay en lui infligeant la plus large coupe budgétaire, en proportion, de tous les ministères. C'est pourquoi, nous vous invitons, Monsieur le Premier ministre, à revenir sur ces deux amendements de 75 millions d'euros cumulés de baisse des crédits, et à démontrer votre soutien à notre diplomatie, devant les crises multiples auxquelles elle est confrontée, ainsi que votre attachement aux Françaises et aux Français dont la présence hors de France permet à notre pays et à ses valeurs de rayonner dans le monde.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Yan CHANTREL

Hélène CONWAY-MOURET

Mathilde OLLIVIER

Mélanie VOGEL



Karim BEN CHEIKH

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.



Copie à

M. Jean-Noël BARROT, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

M. Laurent SAINT-MARTIN, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger